

SOCIÉTÉ HISTORIQUE
ET ARCHÉOLOGIQUE
DE CHATEAU-THIERRY

1954-1953

AVANT-PROPOS

Le Bureau de la Société avait décidé, récemment, de faire paraître, au cours de l'année 1954, un Bulletin semblable à celui qui a été édité en 1951, et contenant le résumé de l'activité générale de notre Société au cours des années 1951, 52 et 53. Mais, postérieurement à cette décision, l'Assemblée générale des Sociétés savantes de l'Aisne votait une résolution aux termes de laquelle les crédits alloués aux dites Sociétés par le Conseil Général de l'Aisne seraient affectés à l'édition d'un Bulletin commun aux Sociétés, chacune disposant de douze pages. Notre Bureau a pensé qu'il serait préférable de ne faire éditer qu'un seul Bulletin à condition toutefois qu'il nous soit alloué un certain nombre de pages supplémentaires de façon à nous permettre d'incorporer le résumé de notre activité dans le Bulletin général. Une entente s'est réalisée très facilement, de sorte que nos collègues recevront un Bulletin plus important que celui prévu puisqu'il comprendra, outre le résumé de notre activité en 1951, 52 et 53, des travaux historiques et archéologiques provenant des membres des Sociétés de Laon, Soissons, Saint-Quentin, Vervins.

Nous espérons que cette solution recevra l'agrément de tous nos collègues.

Pour le Bureau :
Le Président,
M. Chaloin.

BUREAU

Président	M. CHALOIN.
Vice-Présidents	{ M. HARDY. M. DUDRUMET.
Secrétaire	M. LEFEBVRE.
Trésorier	M. BEAUJEAN.
Bibliothécaire	M. DUPONT.
Conservateur des Collections . .	M. POISSON (Docteur René).
» adjoint	M. CHEVALLIER.

Membres décédés depuis Décembre 1950

Mlle Chamberlain Claire ;
MM. Bouglé François, Breton André, Commun Emile, Dupuy-Albarède, Jérôme Eugène, Minard Félix, Michel Joseph, Masson Henri, Sallé Eugène, vice-président.

Nouveaux Membres depuis Décembre 1950

M. Breton André, Charly.
M. Brigot Julien, Château-Thierry.
M. Couvrecelle Maurice, Château-Thierry.
M. Collin, B.N.C.I., Château-Thierry.
M. Collin Jean, Château-Thierry.
Mlle Caumas Jeanne, Château-Thierry.
M. Colin Gustave, Château-Thierry.
Mme Colin Gustave, Château-Thierry.
M. Delegove de Serigny, Château-Thierry.
Mme Delegove de Serigny, Château-Thierry.
M. l'abbé Desprez, Epaux-Bézu.
Mme Denef Alix, Chierry.
Mme Fressart, Château-Thierry.
M. Flamant Jules, Château-Thierry.
M. Fagot Pierre, Connigis.
M. Fagot Maurice, Condé-en-Brie.
Mme Fagot Maurice, Condé-en-Brie.
Mme Gaudé François, Château-Thierry.
Mme Guilleux, Château-Thierry.
M. Gérard Norbert, Paris.
M. Joberty Etienne, Fère-en-Tardenois.
Mme Joberty Etienne, Fère-en-Tardenois.
M. Jolly Léon, Paris.
M. Lambin Paul, Tréloup.
M. Lecouteur, Château-Thierry.
M. Leclerc Albert, Château-Thierry.
M. Lefebvre Roger, Château-Thierry.
M. Marsaux (conseiller général), Vic-sur-Aisne.
M. le chanoine Millot, Château-Thierry.
M. Pierron Georges, Brasles.
M. Serrus Gaston, Paris.
Mme Telliez Jean, Jaulgonne.
M. Toussaint Georges, Fère-en-Tardenois.
Mlle Varin Yvonne, Château-Thierry.

ANNÉE 1951

Séance du 27 Janvier :

M. HARDY : « *Jeux et jouets du temps jadis* ». Les sources : pour l'Antiquité, auteurs grecs et latins, vases, bas-reliefs et médailles, peintures d'Herculaneum et Pompéi ; pour le Moyen-Age et la Renaissance, Froissart, Noël du Fail, Rabelais, miniatures, album de Jean Leclerc ; pour les temps modernes, Jean Héroard, albums de Stella et de Gravelot, etc. Histoire succincte des principaux jeux et jouets. L'industrie et le commerce des jouets dans le passé. Rapports de la question avec le folklore et recherches possibles.

Séance du 24 Février :

M. HARDY : « *Un industriel jaulgonnais au XVIII^e siècle* ». Philippe Delaistre, d'une famille de marchands, vend en 1786 sa charge d'huissier et met en train des affaires multiples qui font de lui un véritable industriel, au sens moderne du mot. Il possède trois pressoirs perfectionnés où les vigneronnes d'alentour apportent leur raisin, il monte une installation pour la fabrication du vinaigre, une autre pour la distillation de l'alcool, une brasserie, un atelier de tonnellerie, une chandellerie, une entreprise de filature et de tissage, et sans doute aurait-il davantage encore étendu et diversifié ses activités, s'il n'était mort prématurément en 1794. La vente de son mobilier et de son outillage atteint près de 15.000 livres, somme considérable pour l'époque. L'inventaire de ses biens atteste un niveau de vie fort supérieur à celui des autres habitants et des soucis d'élégance. Les industries qu'il a créées disparaissent avec lui.

M. BEAUJEAN : « *La population de l'arrondissement de Château-Thierry de 1836 à nos jours* ». Dans un rapport bourré de chiffres jamais ennuyeux, parfois éloquents, l'auteur passe en revue les mouvements de la population dans chacune des communes de l'arrondissement, de 1836 à nos jours, et en cherche les causes. La population est stationnaire dans les bourgs où se trouvent des fonctionnaires et quelques industries ; elle augmente notablement à Château-Thierry et dans les villages environnans ; partout ailleurs elle diminue de façon sensible, parfois de 80 %.

Puis il montre l'accroissement actuel des naissances, et examine les problèmes ainsi posés au point de vue habitat, nourriture, instruction, apprentissage, marché du travail.

Il constate, après examen des registres de l'état-civil de notre ville, que la durée de la vie humaine croît sans cesse, mais que le nombre des veuves est beaucoup plus élevé que celui des veufs (la plupart des hommes ne devraient-ils pas changer leur mode de vie?).

Séance du 17 Mars :

M. L'ABBÉ PAILLUSSON : « *A travers les archives paroissiales de Condé-en-Brie : les auxiliaires du culte.* » Dès 1805, Condé-en-Brie devient le centre d'un doyenné, et le rôle des auxiliaires de l'Eglise est plus diversifié que dans les petites paroisses. Ces auxiliaires, dont les obligations sont bien précisées, sont les sonneurs de cloches-fossoyeurs, le bedeau, le sacristain, le suisse, « tenus de mener une vie exemplaire et édifiante », les chantres, et surtout le clerc laïc qui est en même temps maître d'école. Les attributions de ce dernier sont extrêmement nombreuses et variées ; ses droits sont également spécifiés ; il peut notamment prendre des pensionnaires. Ces vieux maîtres, en dépit de leurs lourdes occupations, devaient donner satisfaction aussi bien au curé qu'aux familles, car ils étaient entourés de la considération générale.

Séance du 28 Avril :

M. HARDY : « *La grande misère des sociétés savantes de province.* » Commentaire d'un article de Jacques Levron, « Sociétés savantes de province : crise matérielle et crise morale », paru dans le *Mercure de France* (Janvier et mars 1951). Le passé fécond et méritoire des Sociétés savantes de province. La crise actuelle et ses causes : la hausse des prix d'impression, l'éparpillement et la maigreur des subventions, l'appauvrissement général des membres et l'impossibilité d'augmenter sensiblement les cotisations. La périodicité des publications n'est plus assurée, les échanges de société à société sont abandonnés, et les auteurs, dont la difficulté des temps a d'ailleurs réduit le nombre et l'activité, se découragent.

Les remèdes possibles : fédérations régionales, entente entre sociétés pour des publications en commun, appel aux Conseils généraux et municipaux, fondé sur la part importante que prennent les Sociétés savantes à la conservation du patrimoine artistique et, par suite, au développement du tourisme, enfin, organisation de manifestations payantes (expositions, représentations théâtrales, présentation de films, tombolas, ect.).

M. BEAUJEAN : « *Odyssée d'un de nos concitoyens dans l'Est européen, en 1916-17-18.* » Un de nos concitoyens a noté au jour le jour tout ce qu'il vit, observa, pensa alors qu'en

1916-17-18 il avait été envoyé comme aviateur avec la mission Berthelot chez nos alliés roumains. C'est le récit vivant et pittoresque de combats héroïques sur de médiocres appareils, des petites joies, grandes espérances suivies de moments de « cafard », le tableau de la décomposition des troupes roumaines et russes sans armes ni discipline, le retour en France par Odessa, Moscou, Pétrograd, Mourmansk, en plein hiver, puis par l'Angleterre où les habitudes de politesse, d'ordre forment un saisissant contraste avec la pagaïe orientale.

Ces notes font honneur à celui qui les a rédigées, dont le nom, à sa demande, n'est pas prononcé.

Séance du 26 Mai :

La Société crée un concours d'histoire et de géographie locales.

Il est décidé que, chaque année, la Société récompensera les maîtres ou les écoles primaires ou secondaires, publics ou privés, qui se seront distingués dans l'étude de l'histoire ou de la géographie locales.

M. L'ABBÉ PAILLUSSON : « *Les archives paroissiales de Condé-en-Brie : la période révolutionnaire.* » Les archives paroissiales de Condé-en-Brie que nous possédons remontent à 1732. Peu d'événements d'importance avant le 3 avril 1791, date à laquelle l'abbé Sarazin refuse de prêter le serment de fidélité à la Constitution civile du Clergé. Il doit renoncer à ses fonctions et s'exiler. Il est remplacé par un prêtre assermenté, M. Guyon, l'*« intrus »*. En 1795, apprenant que l'église va être fermée, les paroissiens se soulèvent, emportent les bancs, arrachent les boiseries. La Terreur terminée, les cérémonies religieuses reprennent publiquement. Le curé Guyon, mal vu, laisse la place à l'abbé Petit de Reimpré, originaire de Condé, puis à l'abbé Tripperet, curé non assermenté de La Chapelle-Monthodon. En 1802, l'abbé Sarazin revient, après avoir traversé bien des épreuves, calme les esprits, rétablit le culte dans ses traditions, et meurt en 1829, à 82 ans, après avoir légué sa maison aux Religieuses de Charly.

M. CHALOIN : « *Les grandes cathédrales du XIII^e siècle.* » Château-Thierry est entouré des plus grandes et des plus belles cathédrales de France. L'art ogival, succédant à l'art roman, est en effet né chez nous, à la suite de l'émancipation des communes et d'autres événements historiques. Le plus ancien échantillon de style ogival se trouve dans l'Oise, à Morienval : c'est une église bénédictine. La cathédrale est un musée complet et un livre d'histoire, car on peut y admirer, outre l'œuvre architecturale, la sculpture sur pierre et sur bois, la peinture, les vitraux (qui constituent le plus bel enseignement par l'image), la ferronnerie, l'orfèvrerie, les broderies des ornements, les

horloges astronomiques, les belles reliures, etc. C'est la cathédrale du 13^e siècle qui a développé la musique et qui a créé l'art dramatique avec les Mystères. C'est dans la cathédrale que le peuple apprenait l'histoire de sa religion à une époque où l'enseignement écrit était peu répandu. C'est aussi dans la cathédrale que le peuple apprenait des notions sur la vie agricole, sur les métiers, etc. Victor Hugo a pu donc dire que toute la pensée du Moyen-Age est écrite dans la cathédrale.

Séance du 30 Juin :

M^e MARCEL DUPERREY : « *Fouquet et La Fontaine.* » M. le Président souhaite la bienvenue au conférencier, avocat à la Cour d'Appel de Paris.

C'est en 1657 que La Fontaine fut présenté à Fouquet, surintendant des Finances, Procureur général, qui avait comme substitut Jannart, oncle de Marie Hécart. Jean se vit attribuer une pension annuelle de mille livres, payable par quartiers, en échange d'une pièce de vers à chaque échéance.

Fouquet, qui menait un train de vie somptueux, était un mécène intelligent. Près de lui, à Vaux, La Fontaine contracta de précieuses amitiés, affina son goût naturel et développa son génie poétique. L'ouvrage « *le Songe de Vaux* » fut interrompu par la disgrâce de Fouquet.

Le poète, resté fidèle à son bienfaiteur, écrivit son admirable « *Elégie aux Nymphes de Vaux* » qui indisposa contre lui pour de longues années le roi Louis XIV.

Il dut suivre Jannart exilé à Limoges. Les lettres qu'il envoya à sa femme sont un précieux témoignage de la vie provinciale à cette époque.

M. HARDY : « *La Fête de la Fédération à Jaulgonne.* » Communication d'un « Procès-verbal contenant le récit circonstancié de ce qui s'est passé (à Jaulgonne) relativement à cette fête solennelle », dressé par Collet, greffier, et contresigné par le Maire et les Officiers municipaux le 18 juillet 1790. Description détaillée de la cérémonie : érection d'un autel de la Patrie, Messe du Saint-Esprit, Serment de fidélité à la Nation, à la Loi et au Roi, consécration d'une place publique, repas en commun, bal et feu de joie. Texte des discours prononcés par le Curé, le Maire, un officier de la Garde nationale, un vieillard, un homme de trente ans et un enfant, et d'une pétition tendant à l'amélioration de la situation matérielle du Curé.

Séance du 28 Juillet :

M. HARDY : « *Les Musées régionaux.* » Rappel des traits caractéristiques du Musée régional, nettement distinct des autres types de Musées : il évoque sous ses divers aspects la

personnalité de la région. Quelques réussites : le Musée normand du Vieux-Honfleur, le Musée breton de Quimper, le Musée alsacien de Strasbourg, le Museon Arlaten, le Musée pyrénéen de Lourdes. Les problèmes à résoudre : l'animateur, le local, le plan, la collecte des objets, la présentation. Comment un Musée régional pourrait avoir sa place à Château-Thierry.

M. BEAUJEAN : « *1846-47 : quelques nouvelles de Château-Thierry et des environs.* » La lecture de la collection de l'*« Echo de l'Aisne »* 1846-47 est vraiment intéressante. Malgré que le taux de mortalité soit alors très élevé, la vie à la campagne était vraiment plus animée et plus joyeuse que maintenant. Quelques portraits sont bien crayonnés : le pétitionnaire, le vieux maître d'école, le messager qui défend les buveurs de vin. Le Conseil municipal s'élève avec indignation contre le projet qui prévoit le passage du chemin de fer aux environs immédiats de la ville. La fête des Filoirs ressuscite. On enterrer avec faste le Comte de Sade, député unanimement respecté ; M. de Tillancourt se prépare à jouer un rôle politique. Mais le prix du pain augmente sans cesse ; le nombre des indigents ne fait que croître. 1848 approche.

Excursion du 17 Août à Epernay :

Le but de l'excursion est la visite d'une cave de Champagne et, surtout, celle du Musée préhistorique extrêmement riche, organisé avec un dévouement méritoire par un conservateur-vigneron. Au retour, arrêt devant la statue de Lhermitte, à Mont-Saint-Père, et devant ce joyau gothique qu'est l'église de Mézy. La vallée de la Marne est vraiment admirable.

Séance du 29 Septembre :

M. BOURGEOIS : « *Histoire d'une verrerie de Thiérache : Quiquengrogne.* » La Thiérache, ce n'est pas seulement la région des verts pâtures. De nombreuses petites industries, forges, clouteries, laminoirs, verreries, y ont connu, au cours des âges, un destin florissant. La force des rivières, le bois des forêts favorisaient la vie des fabriques dont la probité ne pouvait longtemps rivaliser avec les moyens gigantesques des consortiums. S'il ne reste aujourd'hui que les ruines de la verrerie de Quiquengrogne, c'est que Saint-Gobain n'a point permis qu'elle continuât. Et pourtant, six fois centenaire, elle avait eu, sous la direction des Colnetti (puis de Colnet) — gentilshommes verriers — une activité que les guerres n'ont jamais ruinée tout à fait. Et que faut-il admirer le plus ? Ou bien cette fidélité d'une noble famille à l'état de maître-verrier en dépit des procès et des vicissitudes administratives ? Ou bien la naissance

et l'épanouissement d'un village autour de sa fabrique, et dont subsiste un hameau dépendant de Wimy, sur la grand'route de La Capelle ? Et qu'il a de la chance ce hameau de remonter si loin (1340) dans l'histoire humaine de notre pays !

M. CHALOIN : « *Jean de La Fontaine et la famille de Bouillon.* » C'est en 1662 que Jean de La Fontaine entre en relation avec la famille des Bouillon alors seigneurs de Château-Thierry. A cette époque, il vient de perdre son puissant protecteur, Fouquet, et se voit infliger une amende de 2.000 livres pour usurpation de noblesse, car il n'était pas noble et ne fut anobli que plus tard, lorsqu'il devint chevalier-servant de la Duchesse douairière d'Orléans. Le Duc de Bouillon, à peine marié à l'une des jolies nièces de Mazarin, Marie-Anne Mancini, partit en guerre pour secourir l'Empereur d'Autriche en butte aux attaques des Turcs. La Duchesse était venue s'installer à notre château et avait fait connaissance du fabuliste. Elle lui inspira, dit-on, quelques sujets de « *Contes* ». Lorsque la Duchesse rentra à Paris, Jean de La Fontaine la suivit et elle le « lança » dans la société parisienne de cette époque ; le salon des de Bouillon était dès plus courus de Paris. Mais la Duchesse de Bouillon, inculpée dans l'affaire des Poisons — à tort, semble-t-il — fut exilée à Nérac. Puis elle se rendit à Londres ; elle demanda à La Fontaine de l'y rejoindre, mais celui-ci ne veut plus quitter Paris et laissera sa belle amie finir ses jours dans la tristesse et l'abandon.

Séance du 27 Octobre :

M. BEAUJEAN : « *Quelques notes d'histoire locale.* » La construction du chemin de fer Paris-Strasbourg est précédée, en 1844, d'études extrêmement sérieuses de la part de nos édiles. Mais la gare et ses dépendances vont se trouver sur les territoires d'Etampes, Chilly et Château-Thierry ; d'où multiples inconvenients au point de vue impôts et ordre public. On rectifie les limites des communes. Le passage à niveau de Chilly est déjà réputé dangereux.

La Maison d'Arrêt, délabrée, doit quitter l'ancienne église de la Madeleine. Où va-t-on la réédifier ? Ni sur le vieux château, ni sur la place des Graviers, mais dans l'avenue de Soissons.

Le Couvent des Cordeliers revit à travers les souvenirs de l'abbé Poquet : sa création en 1488, sa défense contre Charles-Quint en 1544, sa destruction par les Ligueurs en 1614, sa reconstruction en 1614, son rôle en 1789, sa transformation en collège de garçons, puis en école de filles et collège Jean-Macé.

Séance du 24 Novembre :

M. HARDY : « *Les métiers dans la Vallée au XVIII^e siècle et pendant la Révolution.* » Le type social dominant dans la Vallée moyenne de la Marne, c'est le vigneron, ça et là doublé d'un cultivateur. Les autres métiers ne sont que les auxiliaires de la viticulture et de l'agriculture : meuniers (il s'agit presque exclusivement de moulins à eau), maréchaux-ferrants, bourrelliers-selliens, tonneliers, marneurs, cribleurs, bergers communaux, tuiliers, tailleurs de pierres, plâtriers, scieurs de long, maçons, charpentiers-menuisiers, couvreurs, tisserands, tailleurs d'habits, cordonniers, sabotiers, bouchers, vinaigreries, distillateurs, marchands (y compris les « marchands-roulants »), voituriers par eau et par terre, passeurs, aubergistes. Seuls échappent à cette règle les ouvriers de la forêt (bûcherons, charbonniers) et les ouvriers de la rivière (bateliers, flotteurs).

Les archives notariales (inventaires, contrats, etc.) nous renseignent de façon appréciable sur l'outillage de ces différents métiers, sur les traités conclus avec la clientèle (marchés de maçonnerie, de tonnellerie, d'extraction de pierre, de coupe de bois, de transport, etc.), sur les salaires, sur les contrats d'apprentissage.

A noter que ces artisans, et jusqu'aux simples manouvriers, sont pour la plupart, et si peu que ce soit, vigneron pour leur compte et relèvent ainsi de ce qu'on appelle une économie associée.

Séance du 20 Décembre :

M. HARDY : « *Documents relatifs au Collège de Condé-en-Brie.* » Analyse d'un dossier communiqué par M. le Comte de Sade, et relatif au Collège fondé à Condé-en-Brie par la volonté testamentaire de Louis Chevalier, « concierge » du Château, le 28 octobre 1651.

L'opposition de prétendus héritiers retarde la création jusqu'en 1653 ; puis, l'Evêque de Soissons ayant refusé son agrément au Religieux choisi par les habitants pour diriger le Collège, une entente est conclue avec les Provinciaux et Définiteurs de la Province de France du Tiers-Ordre de Saint-François et Couvent de Picpus de Paris pour une organisation définitive en 1657. Entente traversée d'incessantes difficultés : l'Ordre de Picpus semble n'avoir vu dans l'entreprise que des avantages matériels et une occasion d'arrondir son domaine, le Collège n'a jamais eu qu'un seul maître ; les études, en dépit des ambitions du programme, sont restées plus que médiocres et les parents se plaignent des mauvais traitements infligés à leurs enfants. Le Collège a cessé de fonctionner vers 1750. Du moins en subsiste-t-il des bâtiments relativement importants, qu'il est aujourd'hui encore facile d'identifier.

Le concours d'histoire et de géographie locales à l'école. — La Société remet un diplôme et un volume à M. Michel, instituteur à Epieds, pour ses travaux sur Courboin, à M. Boury, directeur d'école à Neuilly-Saint-Front, pour sa brochure « Connais-tu l'histoire de ton village ? », à M. Huyard, directeur d'école à Nogent-l'Artaud, qui sait tant intéresser ses élèves au passé du bourg, et à M. Rivière, directeur de la Madeleine, pour les journaux scolaires et les maquettes réalisés dans son école.

Mlle POURLIER : « *Sommelans, petit village du Valois.* » Au moyen âge, un château-fort protégeait ses paysans. Une reine de France, Jeanne d'Evreux, femme de Charles-le-Bel, fut sa bienfaitrice. Puis vint la Révolution. M. Potel, laboureur à Sommelans, fut élu député suppléant aux Etats-Généraux du 5 mai 1789. Sous le Premier Empire, les fermes qu'on voit actuellement s'installent. 1870, 1914-1918, 1940-1944 : les guerres épargnent le village : aucun enfant du pays n'est tué et, à Sommelans, pas de monument aux morts. Depuis un siècle, presque tous les maires sont choisis dans la même famille, celle du maire actuel, M. Guay, qui administre sa commune depuis 30 ans, continuant l'œuvre de son père et de son grand-père.

M. SALLÉ : « *Le contrat de mariage de Marie Héricart et de Jean de La Fontaine.* » C'est en travaillant à la reconstruction de la ferme de Dammard, qui fut apportée en dot par Marie Héricart à Jean de La Fontaine, que M. Salé eut l'idée de rechercher le contrat de mariage de 1647. Il le retrouva à l'étude de M^e Moitier, à La Ferté-Milon. Des photographies en furent prises, encadrées, et sont présentées à l'assistance. Elles resteront au Musée. MM. Sallé et Moitier sont très vivement remerciés.

ANNÉE 1952

Séance du 26 Janvier :

M. BEAUJEAN : « *Quelques notes d'histoire locale.* » *La Caisse d'Epargne locale* est née en 1837, des efforts persévérateurs de François Delussis, employé à la Recette des Finances. De nombreux chiffres montrent sa prospérité croissante, les crises qu'elle surmonte, ses heureuses créations, son rôle actuel.

La Bibliothèque municipale, créée en 1844 par Louis Brésillon, clerc d'avoué, eut des débuts difficiles, mais fut bientôt solidement organisée. Elle s'installa à la Maison commune, puis dans la maison de Jean de La Fontaine, enfin à la Madeleine. Elle reçut des dons importants. Aujourd'hui elle est riche, très fréquentée ; le manuscrit de Lecart est un chef-d'œuvre du genre.

La Coopérative de Champagne, actuellement cinquième Coopérative d'alimentation de France, au chiffre d'affaires de 5 milliards, débuta par « l'Espérance », toute petite boutique qui naquit et vécut grâce à l'ingéniosité, l'énergie, la foi de quelques pionniers bien oubliés.

M. CHALOIN : « *Château-Thierry en 1807.* » La Ville a subi peu de changements depuis 1750 ; mais la plupart des châteaux et couvents, abandonnés depuis la Révolution, ne sont pas entretenus et tombent en ruines ; les ruelles et les carrefours (la Cour Roger et celle de l'Ange surtout) sont de véritables coupe-gorge. La belle promenade des Petits-Prés, au bord de la Marne, est très fréquentée pendant la belle saison, ainsi que le Jeu de Paume. Dans les journaux de cette année, on trouve les noms de familles qui ont actuellement des représentants, des annonces, notamment celle, bien imprévue, d'une saisie mobilière chez un huissier.

Séance du 28 Février :

M. HARDY : « *La Civilisation de la vigne d'après des travaux récents.* » Résumé des recherches de Roger Dion, Armand Perrin, C. E. Labrousse, Renée Doehaerd, etc., sur la civilisation de la vigne, l'histoire de la vigne en France, la localisation du vignoble et les raisons qui l'expliquent. Application de ces recherches à la Vallée moyenne de la Marne.

Mlle POURLIER : « Sommelans (suite) : *la vie familiale.* » Elle dépend étroitement des saisons et du temps. Les coutumes et les dictons sont pittoresques et nombreux. Il y en a pour toutes les circonstances de la vie.

Des artistes ont été inspirés par Sommelans ; des poètes ont chanté « la Vallée si coquette, où serpente le ru d'Allan. »

Un modeste clocher au milieu des arbres, quelques maisons autour : à peine le passant remarque-t-il ce village ; il est si petit !

Et pourtant, petit pays, grande histoire !

Séance du 29 Mars :

M. HARDY : « *Quelques traces des guerres napoléoniennes dans les archives notariales.* » Les remplacements : ils donnent lieu à des contrats en forme, par devant notaire, et ces contrats révèlent des différences assez sensibles dans les clauses pécuniaires (les sommes versées aux remplaçants s'échelonnent entre 300 et 9.000 francs ; il y a évidemment un cours des tarifs de remplacement, et qui traduit une hausse d'année en année). Quelques traces de marchandages : tels remplaçants exigent, en plus de la somme promise, des frais de route et des avantages en nature : des vêtements, une montre en or, la fourniture d'une certaine quantité de blé ou d'une vache à leurs parents, etc. Le rôle de l'intermédiaire, du « marchand d'hommes », n'apparaît pas : les remplaçants se trouvent dans la commune même ou dans les environs immédiats. Les remplaçants appartiennent à des classes pauvres : manouvriers, domestiques, tisserands, petits vigneron dans l'embarras ; il y a parmi eux des hommes mariés et même pères de famille ; il y a aussi d'anciens soldats qui, sans doute, ne se sont pas readaptés à la vie civile.

M. DOFFIN : « *Recherches récentes dans l'église et l'ancien cimetière de Bézu-Saint-Germain.* » Des fouilles au pied du pilier qui sépare la nef principale du transept ont permis d'exhumier deux squelettes, l'un vraisemblablement d'un ecclésiastique, l'autre, bizarrement disposé, d'un homme décédé de mort violente. Derrière les boiseries du chœur, dans une petite cavité, parmi des cendres et débris divers, on a trouvé des pièces de bronze du XVI^e siècle.

La petite église est décrite minutieusement, avec son porche du XI^e, son transept du XII^e, son chœur du XIII^e, ainsi que la vieille rue de l'Eglise tracée en 1690 dans l'ancien cimetière. Une statue de sainte Barbe semble protéger le village.

Séance du 26 Avril :

M. HARDY : « *Quelques traces des guerres napoléoniennes dans les archives notariales* » (suite). Les actes de notoriété :

signés de plusieurs habitants qui, généralement, ont un fils ou un parent aux armées, ils visent à établir que tel conscrit est inapte au service pour des raisons que le Conseil de révision risquerait de ne point apercevoir suffisamment ou même qu'il serait tenté d'interpréter comme une tentative de simulation (surdité, « état de langueur » chronique, bégaiement, etc.).

Les procurations : délégations de pouvoirs faites par des conscrits sur le point de rejoindre leur corps ou par des militaires en activité. A noter que le nom du fondé de pouvoirs est assez souvent laissé en blanc ; on remet à plus tard ou on confie au notaire le soin de combler, le cas échéant, cette lacune.

En annexe, communication d'une lettre écrite à son frère par un lancier de la Garde, P. Lointier, originaire de Barzy-sur-Marne, et datée de Francfort, 17 octobre 1813.

M. CHALOIN : « *La Basoche de Château-Thierry.* » Fondée au XIII^e siècle, la Basoche de Château-Thierry est une des plus anciennes de France. L'autorité royale lui avait accordé certains priviléges qui donnaient lieu à des réjouissances qui, chaque année et pendant plus de six siècles, animèrent les rues de la ville et les communes voisines. C'est ainsi que la Basoche (qui avait toute une organisation et des règlements) avait le droit de prélever sur 2 moulins de la ville des gâteaux de fleur de blé et l'offrande d'une « poule grasse et bien emplumée » à prendre le jour du mardi gras. Le curé de Nogentel était obligé de fournir à la Basoche, une fois l'an, un pain de brasse, un jambon de 10 livres et un... fromage mou. En outre, les Basochiens avaient le droit de prélever 5 sols sur chaque sac de blé vendu à la Halle de Château-Thierry, de l'Epiphanie au Mardi-gras. La perception de ces droits en nature et en argent était l'occasion de joyeuses cérémonies. Lors de la Révolution, la Basoche vit disparaître ses priviléges sauf la redevance du gâteau des Rois par le propriétaire du Moulin du Roy. En 1926 la Basoche fut reconstituée ; elle l'avait déjà été au moins deux fois depuis 1789 ; sa durée avait été éphémère.

Séance du 24 Mai :

La Fédération départementale des Sociétés savantes. — Sur l'initiative de notre Société, est créée une Fédération départementale des Sociétés savantes de l'Aisne. Les statuts proposés par M. le Recteur Hardy sont adoptés.

M. HARDY : « *Quelques-traces des guerres napoléoniennes dans les archives notariales.* » (fin). L'intervention à distance des ruraux militarisés dans les affaires de famille et l'administration de leurs biens : ventes d'immeubles, baux à loyer, échanges et partages, donations entre vifs, obligations et

reconnaisances, quittances et décharges, testaments. Il est intéressant de constater l'attention réservée par le commandement à ces démarches qui comptent pour beaucoup dans le moral des troupiers : service postal aussi régulier que possible, sorte de tutelle instituée au sein de chaque unité par des officiers qui, au besoin, se chargent de la correspondance, détails qui ne sont point inutiles pour l'histoire de la puissante machine de guerre que fut l'armée napoléonienne.

M. BEAUJEAN : « *Le Protestantisme en Brie et en Basse-Champagne.* » M. Beaujean présente, analyse, commente un livre, aujourd'hui introuvable, écrit par M. Briet, maire d'Essômes, en 1885, à l'occasion du deuxième Centenaire de la Révocation de l'Edit de Nantes, et dédié à la jeunesse de la « Vallée d'Essômes ». L'auteur étudie les origines de la Réforme à Meaux, son développement dans la Brie, à Château-Thierry et ses environs, particulièrement à Nogentel. Puis il s'arrête à Monneaux, qu'il décrit en détail. Les protestants y vécurent tranquilles jusqu'à la Révocation, grâce à la mansuétude des abbés-seigneurs d'Essômes. Après 1685, beaucoup durent émigrer en Angleterre, en Hollande, en Prusse, même au Cap de Bonne-Espérance.

Une visite du conférencier à Monneaux est contée avec humour et émotion.

20 Juin : Visite de M. le Sous-Secrétaire d'Etat aux Beaux-Arts :

M. Cornu, sous-secrétaire d'Etat aux Beaux-Arts, accompagné de MM. les sénateurs Beauvais et Clavier, visite la maison de Jean de La Fontaine et les locaux de la Société.

Séance du 28 Juin :

M. BEAUJEAN : « *Le Protestantisme en Brie et en Basse-Champagne.* » (fin). 1767 : M. de Soissons visite Monneaux ; les habitants le reçoivent cordialement et rendent un hommage ému à l'esprit de tolérance dont ses prédécesseurs et lui firent toujours preuve, ainsi que les abbés d'Essômes.

1787 : L'Edit de Tolérance rend aux protestants leurs droits civils. Monneaux est en fête.

1728 : Les vignerons d'Essômes gagnent un curieux procès contre la Régie. Avec les sommes restituées, ceux de Monneaux édifient un temple dans l'allégresse générale.

1793 : Les protestants cachent et sauvent l'abbé d'Essômes, tandis que leur pasteur, J.-B. Hervieux, est guillotiné.

1862 : Grâce à une donation de J. Germon, le temple reçoit son clocher et son horloge : fête au village.

On peut visiter la « maison des Etienne », où les pasteurs réunissaient en secret leurs amis après la Révocation.

Monneaux, une des métropoles du protestantisme en Brie, est un village très original et bien sympathique.

M. CHALOIN : « *La Fontaine chasseur.* » Il résulte de quelques documents que l'on possède sur cette question que Jean de La Fontaine chassait peu et en amateur. La chasse était plutôt pour lui prétexte à promenades et à rêveries solitaires, et surtout à l'observation de la nature et des mœurs des animaux.

31 Août. Excursion dans le Valois :

Le car s'arrête au Mémorial de Belleau, devant le clocher fortifié de Chézy-en-Orxois, à La Ferté-Milon, charmant avec ses deux églises, ses ruines, sa terrasse, à Oulchy-le-Château, vieux bourg bien intéressant, au château d'Armentières, à Fère-en-Tardenois, célèbre pour sa halle et ses arcades, à Coincy, si pittoresque, et dans la forêt, d'où chacun rapporte un bouquet de bruyères.

Séance du 27 Septembre :

M. BOURGEOIS : « *Un hameau de Haute-Thiérache : le Pas Bayard, près Hirson.* » Quelle n'est point mon émotion en livrant au sort de ce docte ouvrage le nom d'un hameau de la Forêt de Saint-Michel, ces trois syllabes « Pas Bayard », qui détiennent en leurs lettres toute la poésie de l'eau, toute la fierté de la roche, et l'exaltant mystère des sous-bois !

Est-ce parce que la légende où brille à jamais le merveilleux coursier des fils d'Aymon dispute à l'histoire véritable de la peine et de la misère des hommes quelques hectares de lumière et de fraîcheur ? Est-ce parce que j'y appris très tôt ce que signifiaient ces noms : Beauté et Tradition ? Je ne sais, mais je désigne ce refuge sur la route des Etangs de la jeune Oise comme le plus vivifiant des domaines à la mesure de l'homme. Sur ces bords, l'homme pressé du 20^e siècle réapprend ce que représentent Vie simple et Sécurité. Il y retrouve en même temps l'orgueil de vivre et ce plaisir de voir « au-delà de son égoïsme », sans quoi toute existence est une pauvre poussière de mots. Ce ne sont point les touristes, plus nombreux chaque année, qui me démentiront, car ils connaissent, loin de la ville, l'apaisement et la joie véritables.

M. VOIRIN : « *Le carnet d'un combattant de la guerre de Crimée.* » Le sous-lieutenant Masséna, du 1^{er} Régiment de zouaves, a laissé un fort intéressant carnet de route commencé le

25 mars 1854, jour du départ d'Alger pour la Crimée. Il relate avec précision, avec esprit, les déplacements du régiment, la vie des camps. Mais la mort rôde : voici le choléra, contre lequel on est désarmé.

Enfin Canrobert arrive ! Le devoir militaire, seul, compte désormais. Bientôt c'est la prise de Sébastopol.

Mêmes préoccupations, mêmes distractions chez les combattants de toutes les guerres. Quand les hommes trouveront-ils remède à ce fléau qui a son origine en eux-mêmes ? Quand la paix régnera-t-elle ?

Séance du 25 Octobre :

M. LEFEBVRE : « *Un drame à Chaûry en 1670.* » Les acteurs de la pièce tragi-comique qui s'est déroulée à Chaûry en décembre 1670 sont Rousselet, lieutenant général du bailliage, son greffier Vitard, un groupe pittoresque d'huissiers et sergents royaux, plusieurs hôteliers, une troupe de comédiens et Delahaye, prévôt de Chaûry, singulier fonctionnaire qui, en faveur des comédiens, fait obstacle à la procédure. — Au mépris de la défense qui leur a été faite, les comédiens ont donné des représentations à l'Hôtellerie Saint-Nicolas, tenue par la veuve Vitard. Après maintes péripéties, les hardes des comédiens et le mobilier de la veuve Vitard sont saisis, mais les comédiens ont délogé et les sergents de la ville, soupçonnés d'avoir facilité leur fuite, sont frappés de 600 livres d'amende.

Cette scène, plaisamment racontée, nous montre qu'un levain frondeur a toujours résidé dans le fond du cœur de nos compatriotes.

M. BEAUJEAN : « *1870 : les propos de M. l'abbé Rasset, curé de Baulne-en-Brie.* » Les notes de l'abbé Rasset se rapportent à l'année 1870. Elles nous conduisent à Paris, où l'opinion est plus occupée de médiocres faits divers que de la politique de Bismarck, puis à Baulne, Saint-Agnan, La Chapelle, Condé-en-Brie, Crémancy, Dormans. Elles nous font connaître le maire Bertin, le Comte de Ladévèze, l'intrigant percepteur Meyer, le pauvre Bourgeotte, mort de la rage.

Les Prussiens arrivent, précédés d'une terrible réputation. On s'habitue à eux. On essaie de résister aux réquisitions, on croit Soissons imprenable, on espère une revanche impossible. La défaite est irrémédiable.

Il faut redonner une âme à la France.

Séance du 29 Novembre :

M. DASQUE : « *Perspectives d'avenir liées au projet d'un port fluvial.* » La Ville de Château-Thierry à 90 kilomètres de Paris, traversée par la grande ligne Paris-Strasbourg, la

Marne navigable et deux routes nationales, est tout particulièrement promise à un développement industriel important. En raison de cette perspective, la Municipalité projette la création d'un nouveau port fluvial, raccordé aux différents moyens de communication, sur la rive gauche, à hauteur de la Vignotte.

Une zone industrielle assez étendue peut être envisagée entre le débouché de la Fausse-Marne et l'ancienne ligne de La Ferté-Milon. Cette réalisation permettrait, au moment où l'on décentralise les régions parisienne et de l'Est, d'accueillir des industries déplacées ou nouvelles, pour le plus grand bien de l'activité économique de la Cité.

Docteur VÉRUT : « *Taïti.* » Le docteur Vérut connaît bien « l'Ile enchantée », non seulement par les livres, disques, tableaux, films qu'elle a inspirés, mais aussi par les relations que son fils lui a adressées de là-bas. A l'aide d'anecdotes souvent plaisantes, cartes, croquis et photographies, il montre la position de l'Ile, l'itinéraire à suivre pour y parvenir, son climat, ses habitants avec leurs coutumes d'une choquante simplicité, et leur morale accommodante. Le souvenir de Gauguin, celui d'Alain Gerbault sont évoqués et éveillent dans l'esprit de chacun le désir d'évasion, le départ vers des pays lointains au climat enchanteur, et où règne la joie de vivre, chose à peu près inconnue dans nos pays trop civilisés.

Séance du 27 Décembre :

M. HARDY : « *La Société rurale sous le Consulat et l'Empire : un intérieur bourgeois à Tréloup.* » Contribution à l'histoire de la bourgeoisie rurale, à la lumière de l'inventaire dressé à la mort de Nicolas-Albert Niverd (1^{er} février 1812), propriétaire à la Bretelle, hameau de Chassins, maire de Tréloup, ancien procureur au Parlement de Paris. La vente du mobilier a pris 7 jours et rapporté 8.257 francs. Dans cet intérieur qui n'a rien de rustique, tout dénote une existence raffinée : les meubles de style, la vaisselle et la verrerie, les tapisseries, les tableaux et autres objets d'art, le linge et les vêtements, les ustensiles de toilette, les divertissements. La bibliothèque, fort abondante, se compose, non seulement de traités de droit, mais de classiques, de mémoires, d'œuvres des philosophes et savants du XVIII^e siècle, de l'Encyclopédie, du Dictionnaire de Moréri et du Dictionnaire de Trévoux. Au surplus, ces goûts délicats n'empêchaient pas Nicolas Niverd, gentilhomme fermier, de cultiver ses vignes ni d'exercer ses fonctions de maire avec une remarquable activité.

M. CHALOIN : « *Versailles et Château-Thierry.* » La création du Château de Versailles remonte à 1632, époque à

laquelle Louis XIII acquit un terrain pour y faire construire un pavillon de chasse. A cette époque, Louis XIII était le seigneur de Château-Thierry. Il a fait à notre château trois séjours assez longs en 1631 et 1632, accompagné de personnages de la Cour et de Richelieu. Si nous passons au règne de Louis XIV, nous trouvons, parmi les décorateurs du Palais de Versailles, et faisant partie de l'équipe de Le Brun, un Castelthéodoricien, Revel, né à Château-Thierry en 1643, dont notre Musée possède trois belles toiles. Revel fut membre de l'Académie de Peinture ; quelques-unes de ses œuvres se trouvent au Musée du Louvre. Un autre Castelthéodoricien, notre grand Jean de La Fontaine, a été reçu plusieurs fois à Versailles pour présenter à Louis XIV son roman Psyché et des Fables. Enfin, dernier lien qui nous rattache à Versailles : le colonel des Gardes-Suisses du Palais sous Louis XIV, M. de Stouppe et sa femme, née de Gondi, sont inhumés dans la chapelle de notre hôpital ; leur monument est orné de deux belles statues dues au ciseau de Girardon.

ANNÉE 1953

Séance du 31 Janvier :

M. LAMBIN : « *Histoire de Tréloup, village champenois.* » Tréloup fait partie de l'arrondissement de Château-Thierry. Ce village s'étale au bord de la Marne, entouré de collines boisées. Son origine se perd dans la nuit des temps et son histoire commence seulement après l'an mille. L'archéologie ne nous fournit que quelques haches de silex trouvées au bord de la rivière. La toponymie n'apporte aucun indice probant sur l'ancienneté du nom de Tréloup ; on pressent cependant qu'il s'agit d'un vocable préroman datant de la période gallo-romaine, sinon même gauloise ; il ne s'explique, en effet, ni par le roman, ni par le latin.

Son église, qui date du 11^e ou du début du 12^e siècle, fut édifiée sous l'égide de Saint-Médard. Elle a reçu les apports successifs des styles roman et gothique, et même renaissance. Sa façade est remarquable par son archivolte aux sculptures variées ; son tympan représente la conversion de saint Hubert. Elle retient l'attention du promeneur et l'incite à une visite. On trouve à l'intérieur quelques objets classés par les Beaux-Arts.

On voit aussi à Tréloup un vieux château féodal, dans lequel on rendait basse et haute justice, avec oubliettes et longs souterrains aujourd'hui rebouchés qui communiquaient avec un couvent datant du 13^e siècle et la demeure seigneuriale du hameau de Chassins.

Plusieurs vassaux des comtes de Champagne étaient propriétaires de fiefs sur le territoire de Tréloup. Presque tous les habitants étaient des serfs taillables à merci ou par abonnement. La propriété était déjà très divisée. La vigne implantée par les Romains couvrait les coteaux et, jusqu'en 1855, ne fournissait que du vin rouge.

Le village possédait une léproserie et plusieurs chapelles. Le seigneur de Dormans était, au 16^e siècle, le suzerain du baron de Tréloup. Les registres de l'état-civil, datant de 1572, nous apprennent l'existence de nombreuses familles dont nous connaissons actuellement les descendants.

Les inventaires que nous avons retrouvés nous montrent qu'au 18^e siècle la situation de la plupart des habitants était encore bien misérable ; il y avait cependant des artisans et des commerçants assez nombreux. On ne supportait plus le mauvais sort avec la même résignation, les écrits des philosophes pénétraient dans les campagnes, éveillant les esprits aux idées de justice et de liberté qui devaient bientôt s'épanouir dans la Révolution de 1789.



*Entrée de la maison natale de Jean de La Fontaine,
telle qu'elle existait avant 1820.*

Séance du 28 Février :

M. HARDY : « *La société rurale sous le Consulat et l'Empire : donation entre vifs.* » Analyse de 130 actes de donations entre vifs : donations entre époux, donations de parents à leurs enfants, gratuites ou moyennant pension viagère (en nature ou en espèces), donations en faveur d'enfants naturels, donations d'enfants en faveur de leurs descendants, donations à des parents autres que les descendants ou ascendants, donations à des personnes étrangères à la famille. Dans l'ensemble, ces donations attestent la solidarité de la famille et ne tendent que très rarement à détourner les biens de leur destination naturelle. Elles se conforment en somme à l'esprit du Code Napoléon qui, reprenant sur ce point, comme sur tant d'autres, la tradition de l'Ancien Régime, s'efforce de limiter les effets de la donation entre vifs en vue de maintenir la stabilité sociale.

M. BEAUJEAN : « *Jean Macé et Louis Dugué.* » Château-Thierry ne doit pas oublier Jean Macé, dont le nom est donné au collège de jeunes filles. M. Beaujean rappelle la vie du célèbre pédagogue, fondateur de la Ligue de l'Enseignement, qui, après 1870, réinstalla à Monthiers le « Petit Château » de Beblenheim, du sénateur entouré du respect de tous.

C'est là qu'il fit connaissance de l'instituteur Louis Dugué, le promoteur des bataillons scolaires, dont l'idée enthousiasma le deuxième Congrès de la Ligue. Louis Dugué se retira en notre ville, créa des Sociétés de tir, les timbres-vignettes de la Caisse d'Epargne, la Bibliothèque populaire, le Sou des Ecoles, le Sou des Voyages, la Mutualité scolaire, organisa des Lectures populaires. Il est un de ceux qui redonnèrent une âme à notre pays. Ee souvient-on de lui ?

Séance du 28 Mars :

M. HARDY : « *La Société rurale sous le Consulat et l'Empire : la place du chanvre dans l'économie familiale.* » La chênevière et la culture du chanvre dans la Vallée moyenne de la Marne, le rouissage et le broyage, le filage et le tissage. Les rouets ou « toutets ». Le sort généralement misérable du tisserand. L'utilisation de la toile de chanvre et de la toile d'étoupe : le contenu des armoires, chemises d'hommes et de femmes, essuie-mains, serviettes, nappes, taies d'oreillers et de traversins, draps, vêtements. La place importante du chanvre dans l'économie villageoise : il reste jusqu'à nouvel ordre étranger aux progrès de l'économie capitaliste et résiste à la concurrence du lin et du coton.

Séance du 2 Mai :

« *Le concours d'histoire et de géographie locales à l'école.* » M. Pointier, instituteur à l'école des garçons de la Madeleine,

reçoit un volume et un diplôme d'honneur pour la maquette du château, réalisée par ses élèves sous sa direction.

M. HARDY : « *La formation du paysage rural français, d'après des travaux récents.* » Résumé d'études de géographie humaine relatives à la formation du paysage rural et notamment des travaux de Roger Dion. La distinction fondamentale entre pays d'openfield et pays de bocage : leurs aspects agricoles et sociaux. Les « styles » de paysage. Applications à la Vallée moyenne de la Marne et aux plateaux voisins.

M. CHALOIN : « *Léon Lhermitte.* » Né à Mont-Saint-Père en 1844, fils de l'instituteur de la commune, il montre, dès sa plus tendre enfance, des dispositions pour le dessin. Un voisin de campagne occasionnel voit les essais de l'enfant et le signale au Ministre des Beaux-Arts, le Comte Valeski. Le jeune Lhermitte obtient une bourse pour l'Ecole impériale de dessin. Puis il entre à l'atelier de Lecoq. Il commence à exposer, au Salon annuel, des fusains qui ont un gros succès, surtout en Angleterre, où il fit de fréquents séjours. En 1887, Lhermitte illustre un ouvrage qui eut alors un grand succès : « *la Vie rustique* », de Theuriet. Lhermitte devient un grand peintre très coté ; il expose au Salon un très beau tableau, « *la paye des Moissonneurs* » qui, après avoir été au Musée du Luxembourg, puis à celui de Rouen, a été mis en dépôt à l'hôtel-de-ville de Château-Thierry. Lhermitte est également devenu, en même temps que le peintre de la vie rurale, un peintre officiel, car il a décoré la Sorbonne et l'hôtel de ville de Paris. En 1905, il est élu membre de l'Académie des Beaux-Arts.

7 Juin : La Tueterie.

La Société, en accord avec le Syndicat d'Initiative, fait apposer à la ferme de la Tueterie une plaque de marbre commémorant le souvenir de Jean de La Fontaine. La manifestation champêtre remporte un très beau succès.

27 Juin : La • Fête à Jean • :

La veille de la fête « à Jean », on entend, avec un particulier plaisir, devant la maison natale du poète, les disques « Présence de Jean de La Fontaine » offerts par Radio-Luxembourg.

Séance du 4 Juillet :

M. BEAUJEAN : « *La journée du 3 Juin 1817.* » M. de Maubeuge, officier de la Garde Nationale, marguillier de Saint-Crépin, décrit avec humour, pittoresque, le profond

mécontentement qui régnait en 1817, particulièrement dans les classes laborieuses mal nourries, mal payées, traitées durement par les pouvoirs publics.

La colère éclate, et les pauvres gens de Château-Thierry, Essômes, Nogentel, le Charmel se ruent chez les marchands de grains, meuniers, boulangers, batiéliers, établissent un cours forcé, après quelques scènes de violence.

Puis vient la répression : perquisitions, arrestations, révocations, condamnations, tués et blessés. Les vagabonds sont durement pourchassés.

La Ville, déclarée responsable des troubles, versera des indemnités aux pillés. Les dettes ne seront éteintes qu'en 1855.

M. HARDY : « *Péronne d'Armentières et Guillaume de Machaut.* » Péronne d'Unchair, dame d'Armentières, et belle-fille de Jean de Conflans, seigneur de Viels-Maisons, admiratrice du célèbre poète et musicien champenois Guillaume de Machaut, entre en relations avec lui en 1362. Elle a vingt ans, lui 60. Elle écrit délicieusement en prose comme en vers. Une correspondance s'engage où les conventions de l'amour courtois font bientôt place à des sentiments profonds. Dès ce moment, l'œuvre du rhétoriqueur prend un ton nouveau et, comme l'a noté avec force Remy de Gourmont contrairement à l'opinion courante, se nourrit d'émotion vraie, jusqu'au jour où l'inévitable séparation, non sans lui arracher de douloureux accents, lui donne le sentiment définitif de sa vieillesse.

25 Juillet : Réception de l'Académie racinienne :

Le Président, les membres, les lauréats de l'Académie racinienne, après avoir été salués par la Municipalité, sont reçus au siège de la Société. Manifestation de haute tenue, cependant très cordiale.

4 Août : Excursion en Brie champenoise :

Saint-Eugène et son église, Orbais et son abbaye, Montmort et son château, La Charmoye et ses frondaisons, Champaubert, Vauchamps, Marchais, au glorieux passé, Fromentières et son rétable, Montmirail, La Doultre et la bonne grâce avec laquelle sont reçus les excursionnistes, tout contribue à rendre cette belle journée inoubliable.

Séance du 24 Septembre :

M. BOURGEOIS : « *Hirson, centre vital de la Thiérache.* »

Il est naturel, logique, que je termine cette promenade à travers la Thiérache par l'illustration et l'éloge d'Hirson, plaque

tournante de la France du Nord-Est, quatrième centre de ce département, carrefour de grand'routes, nœud ferroviaire sur deux réseaux, cité industrielle et marché agricole, pôle de tourisme enfin, aux confins de la Picardie, de la Champagne et de la Wallonie.

La chance d'une telle ville — qui comptait à peine 3.000 âmes, il y a un siècle — c'est d'avoir réuni les conditions propices d'expansion qu'exige l'époque moderne. Le vieil Héricium s'est rassemblé autour d'une forteresse à la jonction de l'Oise et du Gland. L'histoire lui a été cruelle et le feu et le brigand l'ont ravagé maintes fois. Mais la naissance de la grande industrie, le développement des voies de communication, la proximité d'une forêt où se cachent les plus beaux sites, ont donné à cette cité si longtemps souffrante les allures et le rayonnement d'une petite capitale. Une vie populaire intense y rappelle celle des villes sœurs du Nord et rien n'en peut mieux donner l'idée que la Grande Foire de Sainte-Catherine, bientôt deux fois centenaire, ou bien cette Cavalcade « Nopiot » qui a créé un type légendaire.

Séance du 31 Octobre :

M. BEAUJEAN : « *L'affaire de Quincampois.* » Cette affaire, suite imprévue de la journée du 3 juin 1817, fut un véritable complot qui devait soulever les populations d'entre Oise et Marne, prendre Soissons, se diriger sur Paris, en chasser Louis XVIII, rappeler l'Empereur. Les principaux instigateurs étaient Dufour et le baron de Séruzier, des deni-soldes.

Quincampoix, moulin et ferme, est situé entre Braine et Sermoise, entre la Vesle et la R. N. 31. On attendait 20.000 conjurés, il en vint une centaine, et les chefs étaient absents ! C'était l'échec.

La cour prévôtale se montra clémence. Dufour, après une existence aventureuse, mourut dans la misère. Séruzier se retira à Château-Thierry, rue des Filoirs, y vécut modestement, dignement, y mourut respecté de tous en 1837.

M. DOFFIN : « *Le rattachement de la commune de Bézu-les-Fèves à celle d'Epaux.* » Ce rattachement donna lieu à une lutte opiniâtre entre les communes de Bézu-Saint-Germain et d'Epaux qui voulaient toutes deux s'annexer Bézu-les-Fèves, trop pauvre pour entretenir son presbytère et ses chemins. Cette lutte, entamée en 1811, dura presque un demi-siècle. On y fit intervenir sous-préfets, préfets, évêques, l'Empereur lui-même. L'intégration de Bézu-les-Fèves à Epaux fut effectuée en 1853.

Ce récit est accompagné de la lecture de documents qui donnent d'intéressantes précisions sur la vie rurale en notre région dans la première moitié du XIX^e siècle.

Séance du 28 Novembre :

M. COLIN : « *Autour d'un Racine ignoré.* » (première partie). Voici le premier d'une série d'entretiens sur le livre « Autour d'un Racine ignoré », de M. Masson-Forestier, petit-neveu du poète. L'auteur se propose de montrer le véritable caractère de son ancêtre qui n'était ni doux, ni tendre, comme le représente la légende, mais passionné à l'extrême. M. Colin expose la thèse de M. Masson-Forestier. Le fait d'être né à La Ferté-Milon, charmante cité dans une campagne délicieuse semée de forêts, étangs et châteaux, peut expliquer sa vocation poétique. Dans Racine, luttent deux races bien différentes : celle des Latins, artistes, pondérés, dont il descend par son père, et celle des Francs, passionnés, violents, dont il descend par sa mère, née Sconin. Sa turbulence peut également trouver son origine dans le caractère des Milonais, querelleurs, souvent victimes des guerres féodales et religieuses.

Alors intervient M^e Vaunois, avocat au barreau de Paris, descendant direct de Racine, secrétaire général de la Société des études historiques. Il est persuadé que le portrait de Langres, attribué à de Troy, n'est pas celui du poète, et que toute l'argumentation de M. Masson-Forestier, qui a son point de départ dans l'examen du portrait supposé, est par là-même complètement faussée. D'ailleurs, connaître le caractère d'un homme, fût-il célèbre, est extrêmement délicat et exige la confrontation d'une énorme masse de renseignements. M. Masson-Forestier n'a pas fait œuvre d'historien.

M. HARDY : « *La Société rurale sous le Consulat et l'Empire : le vêtement.* » Le vêtement des hommes comporte essentiellement une culotte ou un pantalon, une veste, un gilet, une cravate formant col et, dans maint trousseau, un habit à la française ; celui des femmes, un casaquin, un jupon de dessus, un tablier, un mouchoir de col. Les tissus sont fort variés comme matière et comme dessin : draps, ratine siamoise, indienne, satin, etc. Les tons clairs dominent ; mais presque toutes les femmes possèdent un ensemble de Maroc noir pour les jours de deuil.

La coiffure, c'est le chapeau rond pour les hommes et, pour les femmes, le bonnet, qui, de plus en plus évince la coiffe. En fait de bijoux, des boucles de souliers et de jarretières, des agrafes de col, une montre en argent chez les plus aisés ; la plupart des femmes portent au cou la croix d'or à la Jeannette, avec un cœur gravé et son ruban de velours. Les bagues sont rares, les boucles d'oreilles plus encore. D'une façon générale, le vêtement reste apparenté au XVIII^e siècle.

Séance du 26 Décembre :

M. HARDY : « *La Société rurale sous le Consulat et l'Empire : la maison du vigneron.* » L'habitation-type, avec ou sans étage,

couverte de tuiles plutôt que de chaume, a ses murs faits de pierre et de terre, crépis de plâtre ; le sol est de terre battue ou revêtu de carreaux rouges à six pans. Elle comprend une salle commune (la « maison » proprement dite) avec cheminée et four, une ou plusieurs chambres, un grenier, une cave, qui, communiquant avec le dehors, entraîne la surélévation du rez-de-chaussée et la construction d'un escalier extérieur, parfois abrité d'un auvent. Elle a dans ses dépendances un cellier, une écurie, un « tecq à porcs » et quelquefois un poulailler.

Peu d'habitations sont totalement indépendantes ; la plupart sont enchevêtrées, ce qui exige tout un code d'« aisances » et de servitudes. La construction d'une maison de moyenne consistance coûte de 2.000 à 2.500 francs ; le loyer moyen peut être estimé à 50 francs.

Mlle POURLIER : « *Un voyage mouvementé aux îles Ionennes.* » Le 11 août 1954, le bateau « Cyclades » quitte lentement le port d'Athènes. Temps splendide, mer calme. La traversée du canal de Corinthe est marquée par une secousse sismique qui projette le bateau contre la paroi rocheuse. Panique des passagers qui craignent le naufrage. Le lendemain matin, un craquement sinistre : c'est le premier tremblement de terre qui ravage la Céphalonie. Le bateau aborde à Sami : ce ne sont que ruines, blessés, cadavres. Avec épouvante, les passagers du « Cyclades » contemplent ces scènes de désolation. On embarque des blessés pour Corfou ; on collecte vivres et médicaments pour les survivants. Et c'est le retour inquiet dans les eaux devenues dangereuses, à cause des mines libérées par le séisme.

Nos expositions :

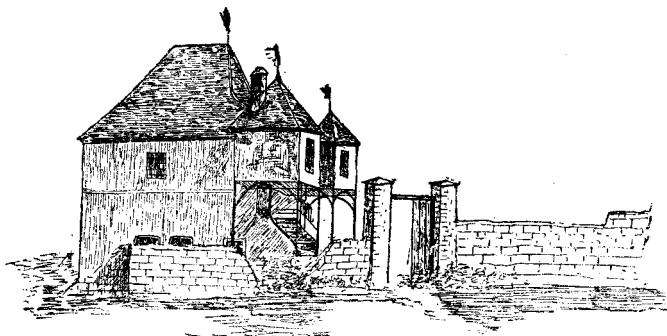
Chaque année, en mai, une exposition de peintures et dessins groupe des œuvres d'artistes locaux, ainsi que des travaux envoyés par toutes les écoles de la Ville. Cette manifestation, très goûlée par le public, attire de nombreux visiteurs. En 1953, elle fut suivie d'une exposition particulière très appréciée des tableaux de M. Charles Legrand, de Nogent-l'Artaud.

Ouvrages reçus :

Fables de La Fontaine en Sabir ;
Fresque racinienne, par M. G. Broche ;
La Fontaine : l'homme et l'œuvre, par M. P. Clarac ;
L'arrondissement de Château-Thierry, par le lieutenant Dilasser ;
La région du Mont-Cenis aux 15^e et 16^e siècles, offert par Mme de Maillé ;
Les fous, ce sont les autres, par M. André Voirin ;
Poésies, d'une anonyme ;
Fables de La Fontaine, traduites en chinois ;
Philosophie de la numismatique, par M. Blanchet, de l'Institut ;
« L'Aisne », offert par la Municipalité et M. Thorailleur.

Bulletins de sociétés correspondantes :

Béziers, Aix-en-Provence, Noyon, Langres, Antiquaires de Picardie, Folklore champenois.



L'« Arquebuse » de Château-Thierry.
Actuellement : « Petite A », patronage des enfants
des Ecoles publiques.